

SYNERGIE MONEGASQUE : COUPS DE CŒUR / COUPS DE GUEULE

MERCREDI 29 MAI 2013

ASM et la FFF

On peut comprendre que certains dirigeants français du football veillent se prémunir d'une concurrence qu'ils considéreraient comme déloyale, au motif que les coûts fiscaux sont supérieurs en France par rapport à Monaco. Cela étant, aussi bien les clubs que les joueurs imposables en France craignent que l'arrivée de Monaco en ligue 1 entraînant ainsi l'achat par l'ASM de très grands joueurs, soit une garantie de victoires pour l'équipe monégasque.

Mais alors pourquoi ne se sont-ils pas plaints avant ?

On peut répondre à cette question par le fait qu'au début du siècle, les coûts étaient moindres, voire nuls car le professionnalisme n'était qu'une question de prise en charge des frais de déplacement et qu'aujourd'hui, il est opportun de remarquer que les différences s'accroissent, que le fossé se creuse. Ceci pouvant justifier cela.

Cependant sur ce principe-là, nous ne pouvons accepter que le sport puisse fragiliser les choix de vie d'un pays, qui a fait de ses avantages (les «biens» nommés) un endroit où il fait bon vivre, grâce à un équilibre exemplaire.

Pourquoi remettre en question un usage, une tradition presque centenaire et un acquis ?

«Ils» oublient aussi, bien trop rapidement, tout l'apport de l'ASM au football français, aujourd'hui encore plus que par le passé. L'engagement de l'AS Monaco sur la scène internationale, ne pourra qu'apporter des avantages à tout le monde. Il n'y a qu'à demander à certains Clubs comme Nantes par exemple lors de leur dernière rencontre avec Monaco, ainsi qu'aux 37 000 personnes qui se sont rendues au Stade de la Beaujoire le 17 mai 2013 (publication faite à 21h06 par presse océan et la dépêche).

Nous partageons pleinement la position des dirigeants monégasques qui est de refuser de se laisser «racketter» en subventionnant le foot français (on parle d'une négociation sur la base de 200 millions) et d'engager des recours judiciaires pour laisser la justice trancher, car ce chantage n'est pas acceptable.

Monaco jalouse une fois de plus ! Nous payons aussi les conséquences d'une chasse engagée contre les riches, mais tous les moyens sont permis pour faire rentrer de l'argent...

L'AS Monaco laissera quand même la porte ouverte aux terrains -non plus des négociations- mais de l'entente cordiale, car chacun a tout de même besoin de l'autre, pour le bien de tous.

Et en ce sens Monaco a toujours su se révéler Grand Seigneur, voire Princier.

CREATION DE LA COMMISSION DE LA PRIORITE NATIONALE

Nous nous associons pleinement à l'initiative de la majorité du Conseil National ; nous apprécions que, dans un minimum de temps, les engagements de la mise en place de la commission aient été tenus ; le petit dépliant édité à cet effet étant très utile. Il devenait important, qu'après avoir pris en compte que la Priorité nationale s'étiolait, il était essentiel d'agir pour que les actes se suppléent aux bavardages... Chose faite !

Cette démarche est conséquente aux abus, injustices, inégalités qui ont frappé de nombreux monégasques tant sur le plan de l'emploi que sur l'attribution de marchés.

Les monégasques étaient rarement écoutés et n'avaient aucun recours ; pire encore, leur réaction risquait même de leur porter ensuite préjudice pour un autre emploi ou marché... Et quelquefois dans des secteurs totalement étrangers.

Nous observerons avec beaucoup de vigilance l'efficacité de cette procédure et la capacité du Gouvernement de prendre en compte les doléances justifiées des compatriotes demandeurs.

L'INCIVISME DES AUTOMOBILISTES, SCOOTERS ET AUTRES

C'est de plus en plus la jungle et il n'est pas possible de mettre un policier dans chaque rue en permanence.

Les conducteurs doivent retrouver la raison :

1. respecter les piétons sur les passages balisés ;
2. les véhicules ne doivent pas circuler sur les zones réservées au bus ;
3. seuls les «vrais» handicapés, (qui seront reconnus comme tels par la future commission dans le cadre de la loi sur les handicapés), peuvent utiliser les emplacements réservés pour les handicapés ; beaucoup utilisent de vieilles cartes, ou cartes falsifiées, alors qu'ils sont bel et bien valides. Des familles entières bafouent les droits de ceux qui en ont vraiment besoin ;
4. les conducteurs de deux-roues doivent pouvoir remonter les files de voiture très lentement dans les zones prévues pour les bus ; sur ce sujet nous avons une idée que nous proposerons afin de faire un test grandeur nature ;
5. certains automobilistes devraient réviser le code de la route pour se rappeler de la priorité dans un giratoire ;
6. la rue Caroline n'a plus rien d'une rue piétonne ! Maintenant, même des véhicules la remontent entièrement en sens interdit.

Sur des sujets où la vie et le confort des autres sont engagés, il faudra à un certain moment être plus répressif.

UNE SMA OFF-SHORE

L'incinérateur actuel sera bientôt en fin de vie ; de nombreuses polémiques s'engagent entre ceux qui préfèrent l'externaliser et ceux qui souhaitent le conserver à Monaco. Une chose est cependant à prendre en compte, «se rappeler des peurs et des craintes de ses riverains».

SYNERGIE MONEGASQUE a déjà pris position sur ce sujet s'opposant à l'externalisation en raison de trop nombreux inconvénients :

- Perte de la maîtrise de la gestion des déchets en cas de problèmes techniques ou sociaux dans l'usine étrangère ;
- Flot incessant de camions pour exporter les déchets, générant de la pollution sur les routes ;
- Convention Européenne exigeant que chaque pays gère ses déchets.

Nous considérons qu'en payant le coût adéquat pour doter la future usine de moyens techniques (filtres, etc.....) pour être au-delà des normes environnementales, nous pourrions conserver l'usine à Monaco.

L'originalité de la proposition par SYNERGIE MONEGASQUE est la localisation.

Nous proposons une plate-forme en mer, au large de Monaco, sur laquelle serait implanté l'incinérateur, tout en imposant des normes rigoureuses. Techniquement cela est possible, même à une profondeur de 50 mètres ; et calculer son emplacement pour qu'elle puisse à terme s'intégrer dans la zone où pourrait se réaliser plus tard, «FONTVIEILLE II».

On peut penser qu'alors cela reviendrait au même ? Non, car pour l'incinérateur d'aujourd'hui, la question ne s'est pas posée réellement. Qui se souvient de ce que l'on appelait alors «la poubelle» ? Il a été reconstruit au même endroit.

Il resterait à étudier les solutions techniques les moins onéreuses et les moins polluantes pour transférer les déchets à traiter et ceux triés (mâchefer....) ainsi que les résidus, soit par barges, soit par des galeries sous-marines (pneumatiques, tapis roulants...) ou autre solution.

Cette solution peut faire sourire ou rire même, mais réfléchir bien en avance sur son temps, de ce que l'on va devenir et laisser à nos enfants, est déjà le gage d'un pays qui refuse que le «rouleau compresseur» de la fatalité ne l'écrase sous le poids de l'immobilisme.